

NOTICE CRÉATION D'ENTENTE



Comment créer une entente dans Footclubs ?

Cette procédure est à effectuer par le club support de l'entente après avoir engagé une équipe au nom du club support.

Aucun formulaire papier ne sera pris en compte

- Sélectionner la saison / Cliquer sur MENU

The screenshot shows the 'Footclubs' user interface. At the top left, there is a dropdown menu for the season 'Saison 2022-2023' and a user profile for 'Adeline.URANGA'. A 'MENU' button is highlighted with a red circle. The main content area includes a welcome message, a section 'IMPORTANT À NOTER', a 'NOTIFICATIONS NON LUES' section with five circular indicators (Licences: 124, Educateur: 0, Joueurs fédéraux: 0, Compétitions: 15, Club: 0), a 'MESSAGES CENTRE DE RESSOURCES' section with a message from 'Fédération' dated '21/06/2016', and a 'FORMATION EN LIGNE' section with a link to 'Chaîne Youtube E-Learning FFF'. On the right, there is a 'PORTAIL CLUBS' banner and a 'TAUX DE REMPLISSAGE DU PROFIL' section showing a progress bar at 0% and a 'COMPLÉTER LES INFORMATIONS' button.

- Cliquer sur Organisation
- Puis « vie du club »
- Dans le menu déroulant « Type de demande », sélectionner « Entente »

The screenshot shows the 'VIE DES CLUBS' section of the Footclubs interface. The left sidebar has 'Organisation' and 'Vie du club' highlighted with red circles. The main content area has a 'Type de demande *' dropdown menu, which is also circled in red. Below the dropdown, there is a note '* Champ obligatoire'.

Type de demande *

Changement de nom
Fusion absorption
Inactivité
Reprise d'activité
Cessation d'activité
Changement de type
Entente
Création Groupement

NOTICE CRÉATION D'ENTENTE



- Remplissez l'intégralité de la page en ajoutant la saison, la catégorie, les clubs concernés, le nom souhaité de l'entente*, l'installation ainsi que le motif amenant la constitution de l'entente.

- Puis cliquer sur « envoyer la demande »

La demande est ainsi transmise au(x) club(s) en entente pour validation puis à nos services pour traitement.

Aucun formulaire papier

* Le District se réserve le droit de modifier le nom de l'entente pour garantir une bonne lisibilité des calendriers

La même démarche est à effectuer pour :

- Un changement de nom
- Une Fusion absorption
- Une inactivité
- Une reprise d'activité
- Une Cessation d'activité
- Un changement de type
- Une création de groupement